

REPUBLIQUE DU CONGO



## **RAPPORT TECHNIQUE FINAL**

**PROJET OIBT PD 272/04 Rev. 2 (F) « DEVELOPPEMENT DES CRITERES  
ET INDICATEURS NATIONAUX POUR L'AMENAGEMENT DURABLE  
DES FORETS DU CONGO A BASE DES CRITERES ET INDICATEURS  
DE L'OIBT »**

**Rédigé par : - Dr. Marie Mbolo, Conseiller Technique Principal**  
**- Dr. Gilbert Kaya, Coordonnateur du projet**  
**- Ingénieur Basile Mpati, Expert**

**Brazzaville, Janvier 2009**

## **Personnel technique et scientifique du projet**

1. Dr. Marie Mbolu, Chargée de Cours à l'Université de Yaoundé I au Cameroun et Consultante Internationale en gestion forestière durable, Conseiller Technique Principal ;
2. Dr. Gilbert Kaya, Coordonnateur national du projet ;
3. Prof. Donatien Nzala, expert en politique et législation forestière ;
4. Dr. Félix Koubouana, expert en Ecologie forestière
5. M. Gaspard Bounou, expert en Sociologie ;
6. M. Luc Kimpolo, expert en Economie rurale ;
7. M. Alphonse Batalou-Mbetani, expert en gestion de la faune, membre du GNT-Congo ;
8. M. Basile Mpati, Expert en aménagement forestier.

## **Adresse complète de l'institution**

Direction Générale de l'Economie Forestière, –Ministère de l'Economie Forestière, République du Congo. BP : 98 Brazzaville, Tél/Fax : (242) 81-41-37/34/36.

E-mail : minifor@yahoo.fr, nzaladon@yahoo.fr, gilcaya@yahoo.fr

## Sommaire

Personnel technique et scientifique du projet.....	2
Résumé.....	4
Introduction.....	5
Historique.....	5
Objectifs du Projet.....	6
Objectif de développement.....	6
Objectifs spécifiques.....	6
I. Méthodologie.....	6
1.1 Produit 1.2.....	7
1.2 Produit 1.3.....	9
1.3 Produit 1.4.....	10
II. Présentation des données, résultats et interprétation.....	11
2.1 Produit 1.2.....	12
2.1.1 Activité 1.2.1.....	11
2.1.2 Activité 1.2.2.....	12
2.1.3 Activité 1.2.3.....	12
2.1.4 Activité 1.2.4.....	12
2.1.5 Activité 1.2.5.....	12
2.1.6 Activité 1.2.6.....	13
2.1.7 Activité 1.2.7.....	14
2.2 Produit 1.3.....	15
2.2.1 Activité 1.3.1.....	14
2.2.2 Activité 1.3.2.....	15
2.2.3 Activité 1.3.3.....	15
2.2.4 Activité 1.3.4.....	15
2.2.5 Activité 1.3.5.....	15
2.3 Produit 1.4.....	16
2.3.1 Activité 1.4.1.....	15
2.3.2 Activité 1.4.2.....	17
2.3.3 Activité 1.4.3.....	20
2.3.4 Activité 1.4.4.....	20
2.3.5 Activité 1.4.5.....	20
2.3.5.1 Participation.....	20
2.3.5.2 Evaluation du programme.....	23
III. Recommandations.....	26
Conclusion.....	26
Annexes.....	27
Bibliographie.....	33

## Résumé

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet OIBT PD 272/04 Rev.2 (F): «Développement des Critères et Indicateurs nationaux pour l'aménagement durable des forêts du Congo à base des critères et indicateurs de l'OIBT », des travaux ont été menés sur l'ensemble du territoire congolais. Ils avaient pour but de doter la République du Congo d'un référentiel normatif détaillant un ensemble d'outils et moyens. Ce référentiel normatif permettra le Congo de suivre et d'évaluer sa progression vers la gestion durable de ses forêts naturelles, à travers des Critères et Indicateurs nationaux qui tiennent compte des conditions spécifiques du pays.

Pour atteindre ce but la recherche documentaire et l'approche participative ont été privilégiées. L'approche participative a consisté en la consultation de toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion des ressources forestières en République du Congo (sociétés forestières, administrations publiques, ONG, collectivités locales, aires protégées, populations locales et autochtones) à travers des ateliers d'élaboration et de validation de différents outils développés par le projet dont les PCIV et leur guide d'application et d'interprétation, des tests de terrains pour s'assurer de l'applicabilité et de l'utilité de ces outils et des ateliers de formation des différents acteurs à l'usage des outils développés.

A l'issue du projet les principaux résultats suivants ont été obtenus :

- un « *Guide d'interprétation et d'application des PCIV de gestion durable des forêts naturelles en République du Congo* » en versions imprimée et électronique. Il comprend 04 Principes, 20 critères, 92 indicateurs et 281 vérificateurs, des sources d'information et des moyens de vérifications y relatifs, ainsi que quelques définitions des termes clés.
- des « *Procédures et dispositions institutionnelles et organisationnelles d'un système national d'audit interne de l'AFD sur la base des PCIV* ». Elle comprennent les exigences préalables à la mise en œuvre pratique des PCIV et du guide de leur application.
- un pool de 84 experts des secteurs forestiers Nord, Centre et Sud et issus des sociétés forestières (personnel des cellules d'aménagement), des aires protégées (gestionnaires), de l'administration forestière centrale et décentralisée, de la recherche forestière (Instituts de formation et de recherche), des autres administrations impliquées dans la gestion forestière durable : agriculture, tourisme et environnement, santé, mine et hydraulique, éducation nationale, finances et budget (douanes), des ONG nationales, des Collectivités locales et des Projets de conservation et/ou de gestion des ressources naturelles formés à la gestion forestière durable, aux audits forestiers et à l'élaboration du rapport OIBT. Ce pool d'auditeurs a été rendu possible par :
- l'identification des besoins en formation qui reflètent la réalité de la gestion forestière durable en République du Congo avec 44% des candidats des entreprises forestières et aires protégées, 23% de l'administration forestière, 7% de la recherche forestière, 13% des autres administrations, 12% des ONG et collectivités locales et 1% des projets et programmes de gestion forestière et de conservation.
- un taux de participation très fort de l'administration forestière (100%) et des autres administrations (90%) à la formation aux audits internes et indiquant la participation effective des autres institutions au processus de gestion forestière durable. Un très faible taux de participation des entreprises forestières (34%) indiquant la nécessité d'organiser des séances de formation complémentaires pour ces structures.
- une évaluation du programme de formation avec des recommandations pour les formations futures.

Enfin des recommandations ont été faites pour la durabilité des résultats du projet et l'opérationnalisation des outils développés.

## Introduction

### Historique

Au début des années 90, l'OIBT a été la première organisation à se pencher sur l'élaboration de critères et indicateurs (C&I) de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles et a poursuivi son rôle de chef de file lorsqu'il s'est agi de les réexaminer et de les améliorer (OIBT, 1992 ; 1998 ; 2005). Les C&I sont des instruments utilisés pour constater, évaluer et suivre les progrès vers l'aménagement forestier durable. Ils définissent les principaux facteurs qui influencent la santé et la productivité d'une forêt ('critères') et suggèrent les indicateurs qui, s'ils sont mesurés sur une période donnée, aideront les gestionnaires à évaluer le degré auquel les méthodes de gestion permettent de réaliser la durabilité des forêts et des communautés qui en dépendent.

Les C&I ne sont pas une fin en soi; ce qui importe c'est qu'ils soient appliqués, et que la gestion soit adaptée de telle sorte que les forêts restent en mesure de fournir les biens et les services attendus d'elles (OIBT, 2008). C'est pourquoi l'OIBT consacre des ressources considérables à l'application pratique des C&I. Par exemple, elle organise dans les pays membres tropicaux, à l'intention des concessionnaires de forêts, des ouvriers de l'industrie et des fonctionnaires de gouvernements, tant au niveau national et qu'au niveau des unités forestières de gestion, des ateliers de formation à l'application des C&I. En République du Congo, un atelier de ce genre s'est tenu, à Pokola dans le secteur forestier nord en juillet 2002.

En outre, de nombreux projets de l'OIBT aident les pays membres à généraliser l'application systématique des C&I sur le terrain. Parmi ceux-ci, on peut citer en Afrique, le PD 124/01 Rev.2 (M) "Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines" et le présent PD 272/04 Rev.2 (F) « Développement des Critères et Indicateurs nationaux pour l'aménagement durable des forêts du Congo à base des critères et indicateurs de l'OIBT »

Aujourd'hui, près de 150 pays de toutes les régions du monde adhèrent à neuf processus majeurs sur les Principes Critères et Indicateurs. L'un de ces processus majeurs reconnu au niveau international et qui concerne la région Afrique est celui mené par l'Organisation Africaine du Bois (OAB) depuis 1996. Le processus africain initié par l'OAB a procédé à l'élaboration des moutures successives des PCI régionaux avec des appuis internationaux d'ordres financier (Union Européenne) et technique (CIFOR) garantissant ainsi la qualité de la norme produite. Dès 2000, l'OAB disposait déjà d'un ensemble crédible de PCI applicables aux forêts naturelles africaines (OAB/OIBT, 2005).

Toutefois, une dynamique nouvelle a été imprimée au processus des PCI dans la région Afrique grâce à la Coopération établie, en vue d'une cohérence et d'une synergie, entre le processus international de l'OIBT qui inclue dix pays membres producteurs en Afrique, et le processus régional conduit par l'OAB. Ces deux organisations se sont engagées dès 2001 à harmoniser leurs sets de PCI respectifs afin de doter la région africaine d'un ensemble unique évitant ainsi des duplications qui pourraient être source de confusion chez les acteurs intéressés par la gestion durable des forêts en Afrique. La mise en cohérence a abouti à la publication en 2003 des PCI OAB-OIBT de gestion durable des forêts tropicales naturelles d'Afrique (OAB/OIBT, 2005).

Les PCI OAB-OIBT sont des outils qui permettent d'évaluer la tendance de l'état des forêts et de leur aménagement. Ils offrent un cadre pour décrire, contrôler et évaluer les progrès réalisés en matière d'aménagement forestier durable. Ils sont utilisés comme un instrument scientifique pour vérifier (mesurer) la progression dans la voie de la gestion forestière durable.

L'OAB et l'OIBT sont allées au-delà de la simple reconnaissance du potentiel des PCI comme outil privilégié de promotion de l'aménagement durable des forêts en Afrique. Elles se sont engagées à faciliter l'opérationnalisation et la mise en application des PCI OAB-OIBT sur le terrain à travers la mise en œuvre d'un projet conjoint le PD 124/01 Rev.2 (M) "Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines". La phase I de ce projet a permis d'élaborer la

version définitive du projet de *Principes, critères et indicateurs OAB-OIBT de la gestion durable des forêts tropicales naturelles d'Afrique* (PCI) ainsi que le *Manuel d'audit pour la mise en œuvre des PCI OAB-OIBT de gestion durable des forêts tropicales naturelles d'Afrique au niveau de l'Unité de gestion forestière* (OAB-OIBT, 2005). De même à travers la mise en place de Groupes Nationaux de Travail (GNT), le PD 124/01 a contribué à l'élaboration d'ensembles nationaux de PCI OAB-OIBT au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Ghana adaptés aux réalités et contexte de chaque pays.

En République du Congo, L'analyse des données fournies par l'avant-projet PPD 24/01 (F) avait montré que l'applicabilité de 6 critères sur les 7, sauf le critère 3 de l'OIBT, aussi bien au niveau national qu'au niveau des UFA exigeait l'existence nécessaire sinon indispensable d'un cadre de concertation fonctionnel impliquant tous les partenaires de la GFD au Congo i.e un GNT. En effet c'est au sein d'un tel cadre que se ferait une meilleure implication des différents partenaires à toutes les activités de la GFD, de la planification au suivi et évaluation, en passant par la mise en œuvre. Ce cadre, en l'occurrence le GNT-Congo fut mis en place en 2004 dans le cadre de la mise en œuvre du PD 124/01 Rév.2 (M) (Anonyme, 2004). Sur la base des PCI OAB/OIBT, le GNT-Congo développa la première mouture des PCIV de gestion durable des forêts naturelles en République du Congo.

La République du Congo en tant que pays membre de l'OAB et de l'OIBT, a communiqué en 2001 et 2002, ses progrès accomplis dans la réalisation de l'Objectif 2000 de l'OIBT et de l'aménagement forestier durable à partir des formulaires de rapports pour les années 2000 et 2001. Toutefois, elle qui éprouve encore d'énormes difficultés à mettre en œuvre l'aménagement forestier durable, devait conduire l'initiative congolaise en matière d'élaboration des C&I, en vue de se doter de ces outils de suivi, de contrôle et d'évaluation adaptés à ses conditions politiques, économiques, écologiques, sociales, culturelles et spirituelles spécifiques. C'est dans ce contexte que le présent PD 272/04 Rev.2 (F): «Développement des Critères et Indicateurs nationaux pour l'aménagement durable des forêts du Congo à base des critères et indicateurs de l'OIBT » et dont le rapport technique final est ici présenté, a été élaboré.

## **Objectifs du Projet**

### **Objectif de développement**

Promouvoir et évaluer l'aménagement forestier durable dans les forêts congolaises

### **Objectif spécifique**

Elaborer, à base des Critères et Indicateurs de l'OIBT, des PCI régionaux OAB/OIBT un ensemble des critères et indicateurs nationaux adaptés aux conditions spécifiques du Congo, en vue de mesurer la progression sur la voie de l'aménagement forestier durable tant au niveau national qu'à celui des unités forestières d'aménagement.

## **I. Méthodologie**

Il a d'abord été procédé à un examen de la documentation pertinente sur la mise en œuvre des projets OIBT, les PCI, l'élaboration des Principes Critères et Indicateurs, les tests de terrains des PCI et de leur manuel guide d'utilisation, les rapports techniques du PD 189/03 Rev. 1(I) : « Projet d'appui à la mise à jour de la formation dans le domaine de l'aménagement forestier en Afrique centrale », les systèmes d'audit de gestion forestière (GNT-Congo, 2005 ; Mbolo, 2005a, 2005b et 2005c ; Nsenkyere & Simula, 2000 ; OAB/OIBT, 2005 ; OIBT, 1992, 1998, 2005).

Afin de capitaliser les acquis du PD 124/01 Rév.2 (M), il a été décidé d'utiliser, comme base de travail, la 1<sup>ère</sup> mouture des PCI nationaux élaborés par le GNT-Congo en mars 2005.

Par la suite la méthode de travail a été élaborée en fonction du résultat ou du produit attendu ainsi qu'il suit.

## 1.1 Produit 1.2 : Ensemble des critères et indicateurs adaptés aux conditions spécifiques du Congo élaborés et validés

Pour ce produit, la méthodologie utilisée pour son obtention est résumée dans la figure 1 et les explications suivent dans le corps du texte.

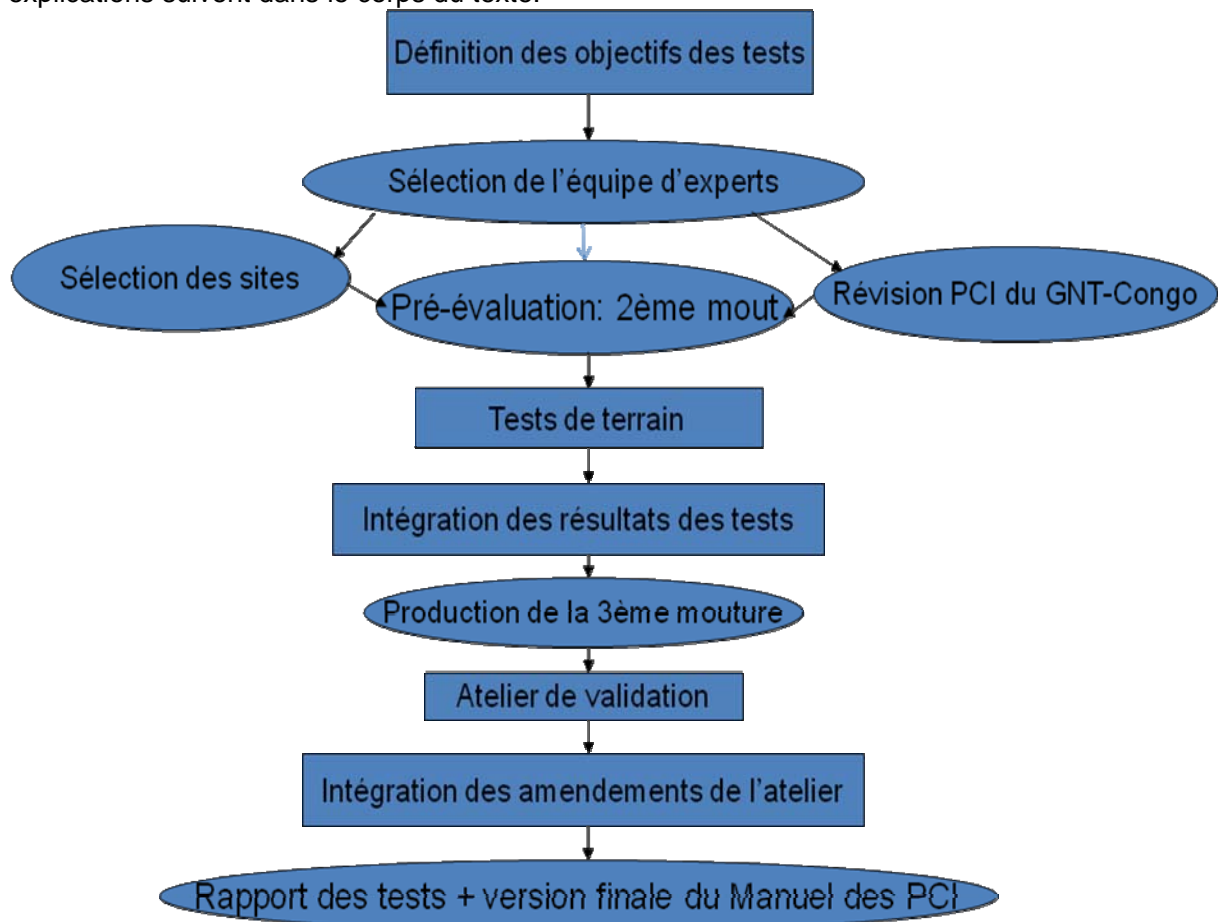


Fig.1. Méthodologie pour le développement de l'ensemble des PCI nationaux en République du Congo

**1.1.1 Activité 1.2.1 :** Sélection d'un groupe d'experts *nationaux* pluridisciplinaires pour conduire les tests

Les appels à candidatures ont été lancés par le coordonnateur du Projet. Les différentes candidatures ont été examinées par Le CTP en étroite collaboration avec le coordonnateur.

**1.1.2 Activité 1.2.2 :** Elaboration de la 1<sup>o</sup> mouture des critères et indicateurs nationaux par le groupe d'experts

Comme il a été souligné plus haut, cette activité a été réalisée en mars 2005 par le Groupe National de Travail (GNT) mis en place par le PD 124/01 Rev 2 (M) : « *Promotion de la gestion durable des forêts naturelles africaines* ». Pour éviter le double usage et capitaliser les acquis de ce projet, le premier comité directeur a recommandé que la mise en œuvre du PD 272/04 Rév.2 (F) utilise la première mouture de PCIV élaboré par le GNT pour la suite du processus.

**1.1.3 Activité 1.2.3 :** Diffusion de la 1<sup>o</sup> mouture des critères et indicateurs nationaux aux parties impliquées pour examen et amendement à faire

Cette diffusion a été faite entre mars 2005 et juin 2006 en utilisant comme canon le courrier ordinaire et le courrier électronique.

**1.1.4 Activité 1.2.4 :** Révision de la 1<sup>o</sup> mouture des critères et indicateurs nationaux par le groupe d'experts sur la base des commentaires reçus des parties impliquées

La révision de la première mouture des PCIV élaborés par le GNT-Congo a été faite lors des tests de terrain qui se sont déroulés du 24 Juillet au 21 août 2006 en République du Congo. Il s'agissait du premier exercice fait lors du processus des tests de terrain. Il a consisté en deux exercices :

- une comparaison entre les PCI OAB/OIBT et les PCIV du GNT-Congo et
- la révision de la pertinence de chaque indicateur et vérificateur par les différents experts chacun utilisant les connaissances fondamentale de son domaine d'expertise.

**1.1.5 Activité 1.2.5 :** Test des C&I nationaux dans les UFA des 3 secteurs forestiers (nord, sud et centre)

Cette activité s'est déroulée du 24 juillet au 21 août 2006 (cf. Mbolo, 2006).

Le choix des sites pour la réalisation des tests de terrain des PCIV en République Congo a été guidée par l'objectif global suivant : tester les PCI dans tous les cas de figure de l'exploitation forestière en République du Congo et dans tous les types de forêts. En fait, les PCI OAB/OIBT, à l'origine, sont conçus pour être appliqués dans les UFA du Domaine Forestier Permanent (DFP). Or en République du Congo, une UFA est divisée en une ou plusieurs Unité Forestières d'Exploitation. Un seul opérateur économique peut gérer plusieurs UFE d'une même UFA ou alors plus fréquemment, les différentes UFE d'une UFA sont exploitées par différents opérateurs économiques.

Une autre réalité congolaise est le fait qu'au moment où se déroulaient les tests, une seule UFA disposait d'un plan d'aménagement : l'UFA Kabo située dans le Secteur forestier Nord, dans le département de la Sangha (296 000 ha). Il n'existe pas encore de normes, de directives ou de canevas en matière d'élaboration des plans d'aménagement en République du Congo. Tester les PCIV dans la seule UFA disposant d'un plan d'aménagement revenait, pour un pays dont la superficie forestière exploitable est de 22 471 281ha, à ignorer (99%) du couvert forestier national congolais sous exploitation forestière.

Compte tenu des réalités sus-citées et afin d'assurer que les PCIV testés prennent bien en considération tous les aspects écologiques, économiques et socio-culturels de la gestion des forêts dans ce pays, 3 sites ont été choisis pour la réalisation des tests de terrain des PCI OAB/OIBT du GNT-Congo de gestion durable des forêts naturelles, à savoir :

- Site 1. L'Unité Forestière d'Exploitation Kola est située dans le secteur forestier Centre, dans le département du Niari. L'UFE Kola est gérée par la société FORALAC et ne dispose pas encore de plan d'aménagement. Elle couvre une superficie de 91.146 ha.
- Site 2. l'Unité Forestière d'Exploitation Boubissi est située dans le secteur forestier Sud, dans le département du Kouilou. L'UFE Boubissi est gérée par la société TRABEC et ne dispose pas encore de plan d'aménagement. Elle couvre 140.024 ha.
- Site 3. l'Unité Forestière d'Aménagement Kabo est dans le secteur forestier Nord, dans le département de la Sangha. L'UFA Kabo couvre une superficie de 290.000 ha. Elle est gérée par la société CIB. C'est la seule UFA au moment des tests qui disposait d'un plan d'aménagement approuvé par les autorités compétentes. L'UFA Kabo a été certifiée FSC en avril 2006.

**1.1.6 Activité 1.2.6 :** Révision des critères et indicateurs nationaux en tenant compte des résultats de terrain

A la fin des tests, les experts nationaux en étroite collaboration avec le Conseiller Technique Principal et le Coordonnateur du projet ont intégrés les résultats des tests.

**1.1.7 Activité 1.2.7 :** Atelier national de validation de l'ensemble des PCIV nationaux

L'atelier national de validation et d'adoption des PCIV nationaux s'est tenu du 19 au 21 décembre 2006, dans la salle des réunions du Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement. Cet atelier a regroupé les représentants des principales institutions impliquées à la gestion



durable des forêts, notamment les administrations publiques, le secteur privé, les ONG et les organismes de coopération (Mbolo, 2007a).

## **1.2 Produit 1.3 : Système national d'audit interne de l'aménagement forestier durable formulé et mis en place**

**1.2.1 Activité 1.3.1 :** Elaboration du guide d'interprétation et d'application des critères et indicateurs nationaux

La première mouture du guide d'interprétation et d'application des PCIV a été élaborée en juillet 2007 par le CTP. Cette mouture a été discutée, amendée et validée par l'ensemble des parties prenantes de l'AFD en République du Congo, lors d'un atelier national technique tenu du 10 au 12 juillet 2007 dans la Salle de Conférence du MEF (cf. Annexe5). Le deuxième comité directeur a recommandé l'édition de ce document. Cette édition a été faite et le « guide d'interprétation et d'utilisation des PCIV de gestion durable des forêts naturelles en République du Congo » est actuellement disponible en version imprimée. Le 3<sup>ème</sup> comité directeur lui a recommandé l'édition en version électronique et le CD Rom renfermant la version électronique de ce guide est aussi disponible.

**1.2.2 Activité 1.3.2 :** Elaboration des procédures d'audit interne de l'AFD

La première mouture des procédures d'audit interne de l'AFD sur la base des PCIV adoptées en décembre 2006 a été élaborée en Juillet 2007 par le CTP. Cette mouture a été discutée, amendée et validée par l'ensemble des parties prenantes de l'AFD en République du Congo, lors d'un atelier national technique tenu du 10 au 12 juillet 2007 dans la Salle de Conférence du MEF (cf. Annexe5). Suite aux recommandations du deuxième comité directeur ce document a été édité et la version imprimée est disponible. Le 3<sup>ème</sup> comité directeur lui a recommandé l'édition en version électronique et le CD Rom renfermant la version électronique de ce guide est aussi disponible.

**1.2.3 Activité 1.3.3 :** Elaboration des dispositions institutionnelles et organisationnelles de mise en œuvre du système national d'audit interne

La première mouture des dispositions institutionnelles et organisationnelles de mise en œuvre du système d'audit interne de l'AFD en République du Congo sur la base des PCIV adoptées en décembre 2006 a été élaborée en juillet 2007 par le CTP. Cette mouture a été discutée, amendée et validée par l'ensemble des parties prenantes de l'AFD en République du Congo, lors d'un atelier technique national tenu du 10 au 12 juillet 2007 dans la Salle de Conférence du MEF. De même, suite aux recommandations du deuxième comité directeur, ce document a été édité et la version imprimée est disponible. Le 3<sup>ème</sup> comité directeur lui a recommandé l'édition en version électronique et le CD Rom renfermant la version électronique de ce guide est aussi disponible.

**1.2.4 Activité 1.3.4 :** Organisation des fonctions d'audit interne

Les fonctions d'audits internes ont été organisées avant la mise à l'essai sur le terrain du guide d'application des PCIV. En effet, en décembre 2008, après avoir élaboré le programme d'expérimentation sur le terrain du guide d'application des PCIV et des procédures et dispositions du système national d'audit interne développés, deux sociétés forestières échantillons ont été retenues pour ces tests, à savoir CIB (UFA Kabo) et Trabec (UFE Boubissi). Des réunions de mise à niveau ont été organisées avec les auditeurs formés de ces deux sociétés. L'activité a été clôturée par la distribution des manuels qui ont été édités à cet effet, à savoir le guide d'application des PCIV et la manuel des procédures et dispositions d'audits internes.

**1.2.5 Activité 1.3.5 :** Mise à l'essai du Guide d'interprétation et d'application des C&I nationaux

Le guide d'application des PCIV a été mis à l'essai, sur la base des procédures et dispositions d'audits internes développés, dans l'UFA Kabo et l'UFE Boubissi, pendant le mois de décembre 2008. Cette activité a consisté à collecter les rapports auprès des auditeurs de ces deux sociétés, qui au préalable et sur la base des manuels mis à leur disposition devaient produire ces rapports. Ces rapports ont été ensuite analysés pour se rendre compte de l'éventuelle opérationnalisation du système national d'audits internes ainsi mis en place.

### 1.3 Produit 1.4 : Ressources nationales en matière d'audit interne de l'aménagement forestier durable formées et opérationnelles

#### 1.3.1 Activité 1.4.1. : Identification des besoins de formation en auditeurs forestiers locaux et élaboration des modules de formation et mise en place de la formation

En s'inspirant de l'approche méthodologique développée pour l'identification des besoins en formation lors de la mise en œuvre du PD 189/03 (Mbolo, 2005a) et, en étroite collaboration avec le coordonnateur du projet, les experts nationaux et les parties prenantes impliquées dans l'AFD en République du Congo, les besoins en formation ont été identifiés au mois de Juillet 2007 à travers une enquête nationale auprès des différentes parties prenantes des 3 grands secteurs forestiers en République du Congo : Nord, Centre et Sud.

#### 1.3.2 Activité 1.4.2. : Préparation du matériel didactique

D'octobre 2007 à février 2008, du matériel didactique a été préparé. Il était constitué d'un programme de formation conçu conformément à la méthodologie d'élaboration d'un programme de formation par objectifs de l'IPD (Zumtowo, 1999) et sur la base du rapport de Nsenkyiere et Simula (2000) et du *Manuel d'audit pour la mise en œuvre des Principes, Critères et Indicateurs OAB-OIBT de gestion durable des forêts tropicales naturelles d'Afrique Niveau Unité Forestière d'Aménagement* (OIBT, 2005) (fig. 2).

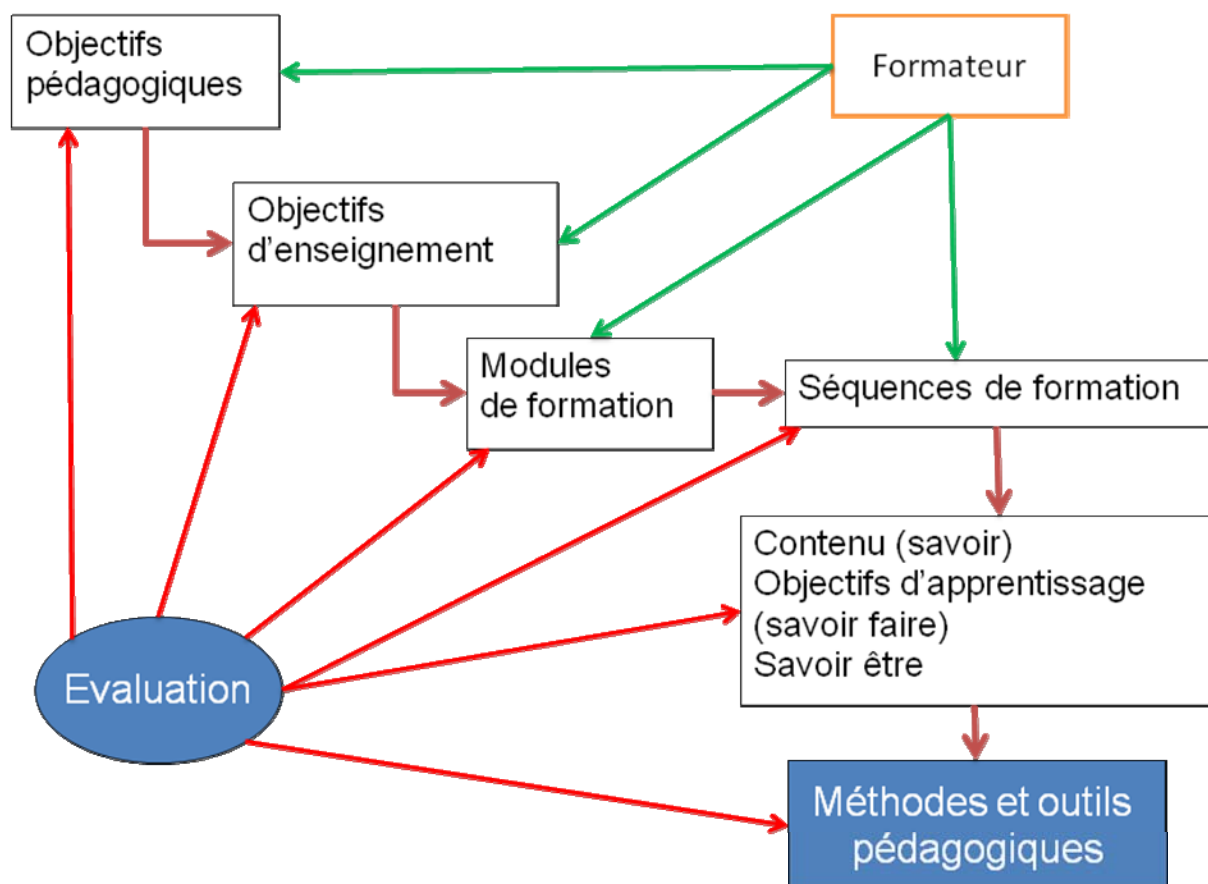


Fig. 2. Approche méthodologique pour l'élaboration d'un programme de formation par objectifs (Zumtowo, 1999 revu et amélioré par Mbolo, 2005a).

#### 1.3.3 Activité 1.4.3. : Organisation des stages et ateliers de formation

Afin d'atteindre les 3 secteurs forestiers de la République du Congo, la formation a été organisée dans 3 centres comme indiqués dans le tableau I ci-dessous.

Tableau I. Programmation des ateliers nationaux de formation en audits de gestion forestière sur la base des PCIV

Secteur forestier	Centre de formation	Période
Nord	Pokola	25-28 février 2008
Centre	Brazzaville	03-05 mars 2008
Sud	Pointe Noire	25-28 mars 2008

#### 1.3.4 Activité 1.4.4. : Organisation des formations complémentaires destinées aux auditeurs

Cette activité a été réalisée du 24 au 28 novembre 2008, avec pour centre de formation Brazzaville (secteur forestier centre), dans le cadre de la mise en œuvre du projet PD 124/01 Rév.2 (M). Cette activité rentre dans le cadre de la synergie développée entre les deux projets. Cette session à la différence des trois précédentes, a regroupé à la fois les représentants des trois secteurs forestiers (nord, centre et sud).

#### 1.3.4 Activité 1.4.5. : Evaluation du programme de formation

Lors des 3 sessions de formation, une grille d'évaluation du programme de formation a été donnée à chaque participant (Annexe1).

## II. Présentation des données, résultats et interprétation

### 2.1. Produit 1.2 : Ensemble des critères et indicateurs adaptés aux conditions spécifiques du Congo élaborés et validés

#### 2.1.1 Activité 1.2.1 : Sélection d'un groupe d'experts **nationaux** pluridisciplinaires pour conduire les tests

Six experts nationaux ont été sélectionnés comme il suit :

1. Prof. Donatien Nzala, expert en politique et législation forestière,
2. Dr. Félix Koubouana, expert en Ecologie forestière
3. M. Gaspard Boungou, expert en Sciences sociales
4. M. Luc Kimpolo, expert en Economie rurale
5. M. Alphonse Batalou-Mbetani, expert en gestion de la faune, membre du GNT-Congo
6. M. Basile Mpati, Expert en aménagement forestier.

Les six experts étaient sélectionnés afin que la révision des PCIV du GNT-Congo et leurs tests de terrain couvrent tous les aspects de la gestion forestière durable à savoir :

- aspects économiques et production : experts en aménagement forestier et économie rurale ;
- aspects sociaux : experts en sciences sociales, politiques et législation forestière ;
- aspects environnementaux, biodiversité : experts en écologie forestière et gestion de la faune.

Afin d'assurer l'appropriation des résultats des tests par le GNT-Congo, des membres du GNT faisaient partie du groupe d'experts.

### **2.1.2 Activité 1.2.2 :** Elaboration de la 1<sup>e</sup> mouture des critères et indicateurs nationaux par le groupe d'experts

Comme il a été souligné plus haut, cette activité a été réalisée en mars 2005 par le Groupe National de Travail (GNT) mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du projet régional OAB/OIBT PD 124/01 Rev.2 (M) : « *Promotion de la gestion durable des forêts naturelles africaines* ». Pour éviter la duplication, le premier comité directeur a recommandé que les acquis de ce projet soient capitalisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet PD 272/04 Rév.2 (F) en utilisant la première mouture des PCIV élaborée par le GNT pour la suite du processus. Cette mouture comportait : 04 principes, 20 critères, 90 indicateurs et 204 vérificateurs.

### **2.1.3 Activité 1.2.3 :** Diffusion de la 1<sup>e</sup> mouture des critères et indicateurs nationaux aux parties impliquées pour examen et amendement à faire.

Cette diffusion a été faite entre mars et juin 2006 à travers les courriers ordinaires et électroniques adressés aux différentes parties prenantes.

### **2.1.4 Activité 1.2.4 :** Révision de la 1<sup>e</sup> mouture des critères et indicateurs nationaux par le groupe d'experts sur la base des commentaires reçus des parties impliquées

La révision de la première mouture des PCIV élaborés par le GNT-Congo a été faite lors des tests de terrain qui se sont déroulés du 24 Juillet au 21 août 2006 en République du Congo. Il s'agissait du premier exercice fait lors du processus des tests de terrain.

Le résultat de révision a été l'élaboration d'une 2<sup>ème</sup> mouture des PCIV prêts pour les tests de terrain.

### **2.1.5 Activité 1.2.5 :** Test des C&I nationaux dans les UFA des 3 secteurs forestiers (nord, sud et centre)

Cette activité s'est déroulée du 24 juillet au 21 août 2006 (Mbolo, 2006). A partir des connaissances des experts, des définitions respectives d'un indicateur et d'un sous-indicateur, des interviews des différentes parties prenantes à la gestion durable des forêts naturelles en République du Congo et des observations de terrain, l'équipe d'experts vérifiait ce qui suit.

L'indicateur :

- est-il proche et sans ambiguïté par rapport à l'objectif visé par le Critère?
- permet-il par son aspect quantitatif, qualitatif et/ou descriptif de voir, de déceler la direction du changement visé par le critère?
- est-il facile à détecter, interpréter et/ou mesurer?

Le vérificateur:

- renforce – t- il la spécificité de l'indicateur?
- donne – t- il des détails spécifiques qui précisent ou reflètent une condition recherchée par l'indicateur?
- permet-il de définir:
  - la source de l'information collectée sur l'indicateur ou de
  - la valeur de référence de l'indicateur
- est-il facile à:
  - détecter,
  - interpréter,
  - mesurer?

Pour toutes ces questions, chaque réponse positive était affectée du coefficient (1) tandis qu'une réponse négative était affectée du coefficient (0) (tableau 2).

Tableau 2. Annotations par (0) ou par (1) des paramètres testés sur les indicateurs et vérificateurs des PCI OAB/OIBT du GNT-Congo. 4.1.1. = Indicateur 4.1.1. ; 4.1.1.1 = Vérificateur 4.1.1.1.

Indicateurs et vérificateurs	sans ambiguïté par rapport au Critère	détaillé par rapport à l'indicateur	facile à mesurer	direction du changement	Facile à interpréter	Facile à détecter	score	Note sur 100	Résultat
4.1.1	1	1	1	1	1	1	6	100	reformulé
4.1.1.1	0	0	1	0	1	0	2	33,333	reformulé
4.1.1.2	0	0	0	0	0	0	0	0	version OAB/OIBT reformulée
4.1.1.3	0	0	0	0	0	0	0	0	supprimé par le GNT et reformulé après tests
4.1.1.4	0	0	0	0	0	0	0	0	version OAB/OIBT reformulée
4.1.1.5	0	0	0	1	0	1	2	33,333	reformulé
4.1.1.6	1	1	1	1	1	0	5	83,333	GNT reformulé
4.1.2	1	1	1	1	1	1	6	100	maintenu
4.1.2.1	0	1	0	1	0	1	3	50	reformulé
4.1.2.2.	0	1	0	1	1	1	4	66,66	reformulé
4.1.3	1	1	0	0	1	1	4	66,66	reformulé
4.1.3.1	1	1	1	1	1	1	6	100	maintenu
4.1.3.2	1	0	1	1	1	1	5	83,333	reformulé
4.1.3.3	1	0	1	1	1	1	5	83,333	reformulé
4.1.3.4	1	0	1	1	1	1	5	83,333	reformulé
4.1.3.6	1	0	0	0	1	1	3	50	reformulé

### 2.1.6 Activité 1.2.6 : Révision des critères et indicateurs nationaux en tenant compte des résultats de terrain

A la fin des tests, les experts nationaux en étroite collaboration avec le CTP et le Coordonnateur du projet ont intégré les résultats des tests dans la 2<sup>ème</sup> mouture des PCIV.

L'étude comparative entre les PCI OAB/OIBT et la première mouture des PCIV du GNT-Congo a montré quelques différences fondamentales entre les deux ensembles. Les PCI OAB/OIBT sont présentés en 04 (quatre) Principes, 20 (vingt) Critères, 89 (quatre-vingt neuf) Indicateurs et 188 (cent quatre-vingt huit) Sous indicateurs. Le document de PCIV du GNT-Congo est présenté en 04 Principes, 20 Critères, 90 (quatre-vingt dix) Indicateurs et 204 (deux cents quatre) Vérificateurs. En fait, Tous les Sous-indicateurs OAB/OIBT ont été simplement intégrés et condensés dans les indicateurs par le GNT-Congo. Le document de PCI du GNT-Congo se présente donc sous la forme PCIV.

Sur le terrain, les indicateurs condensés du GNT-Congo se sont avérés ambigus et peu précis, d'interprétation et de compréhension difficiles par rapport aux sous-indicateurs OAB-OIBT qui eux étaient mieux adaptés et mieux compris par les gestionnaires, les travailleurs, les populations locales et autochtones. Les experts ont par conséquent tenu compte de cet aspect du problème et se sont souvent inspirés de la formulation OAB-OIBT pour formuler les vérificateurs.

De manière générale la formulation des vérificateurs par le GNT-Congo s'est avérée ambiguë, vague, imprécise, de compréhension et d'interprétation difficile. Parfois, le vérificateur n'avait tout simplement pas de rapport avec l'indicateur.

Enfin, compte tenu des réalités de terrain, de nouveaux vérificateurs ont été ajoutés à l'ensemble original des PCIV du GNT-Congo.

Le résultat final de ces tests est une 3<sup>ème</sup> mouture des PCIV avec 04 principes, 20 critères, 92 Indicateurs, et 281 vérificateurs (tableau III).

*Tableau 3. Principes, Critères, Indicateurs et Vérificateurs du GNT-Congo avant et après les tests de terrain.*

	Nombre de critères	Nombre d'indicateurs		Nombre de vérificateurs	
		GNT-Congo	Après tests	GNT-Congo	Après tests
Principe 1	5	34	34	79	79
Principe 2	6	25	25	57	82
Principe 3	5	13	15	32	64
Principe 4	4	18	18	36	56
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>90</b>	<b>92</b>	<b>204</b>	<b>281</b>

#### 2.1.7 Activité 1.2.7 : Atelier national de validation de l'ensemble des PCIV nationaux

L'atelier national de validation et d'adoption des PCIV nationaux s'est tenu du 19 au 21 décembre 2006, dans la salle des réunions du Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement. Cet atelier a regroupé les représentants des principales institutions impliquées à la gestion durable des forêts, notamment les administrations publiques, le secteur privé, les ONG et les organismes de coopération. Les discussions constructives ont abouti à l'adoption de la 4<sup>ème</sup> mouture des PCIV de gestion durable des forêts naturelles en République du Congo (Mbolo, 2007a). Cette mouture finale comporte 04 principes, 20 critères, 92 indicateurs et 281 vérificateurs répartis comme suit :

- au niveau national de 1 (un) Principe, 5 (cinq critères), 34 indicateurs et 79 vérificateurs ;
- au niveau de l'Unité de gestion : 3 (trois principes), 15 critères 58 indicateurs et 202 vérificateurs (tableau 4).

*Tableau 4. Statistiques sur l'ensemble des PCIV de gestion durable des forêts nationales du Congo, avant les tests, après les tests et après l'atelier de validation.*

Principes	Critères	Indicateurs			Vérificateurs		
		GNT-Congo	Après tests	Atelier	GNT-Congo	Après tests	Atelier
Principe1	5	34	34	34	79	79	79
Principe2	6	25	25		57	82	
Principe3	5	13	15		32	64	
Principe4	4	18	18		36	56	
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>90</b>	<b>92</b>	<b>58</b>	<b>204</b>	<b>281</b>	<b>202</b>

## 2.2 Produit 1.3 : Système national d'audit interne de l'aménagement forestier durable formulé et mis en place

### 2.2.1 Activité 1.3.1 : Elaboration du guide d'interprétation et d'application des critères et indicateurs nationaux

La première mouture du guide d'interprétation et d'application des PCIV a été élaborée en juillet 2007 par le CTP (Mbolo, 2007b). Cette mouture a été discutée, amendée et validée par l'ensemble des parties prenantes de l'AFD en République du Congo, lors d'un atelier national technique tenu du 10 au 12 juillet 2007 dans la Salle de Conférence du MEF. Le deuxième

comité directeur a recommandé l'édition de ce document. Cette édition a été faite et le « guide d'interprétation et d'utilisation des PCIV de gestion durable des forêts naturelles en République du Congo » est actuellement disponible en version imprimée. Le 3<sup>ème</sup> comité directeur lui a recommandé l'édition en version électronique et le CD Rom renfermant la version électronique de ce guide est aussi disponible.

#### **2.2.2 Activité 1.3.2 : Elaboration des procédures d'audit interne de l'AFD**

La première mouture des procédures d'audit interne de l'AFD sur la base des PCIV adoptées en décembre 2006 a été élaborée en Juillet 2007 par le CTP (Mbolo, 2007c). Cette mouture a été discutée, amendée et validée par l'ensemble des parties prenantes de l'AFD en République du Congo, lors d'un atelier national technique tenu du 10 au 12 juillet 2007 dans la Salle de Conférence du MEF. Suite aux recommandations du deuxième comité directeur ce document a été édité et la version imprimée est disponible. Le 3<sup>ème</sup> comité directeur lui a recommandé l'édition en version électronique et le CD Rom renfermant la version électronique de ce guide est aussi disponible.

#### **2.2.3 Activité 1.3.3 : Elaboration des dispositions institutionnelles et organisationnelles de mise en œuvre du système national d'audit interne**

La première mouture des dispositions institutionnelles et organisationnelles de mise en œuvre du système d'audit interne de l'AFD en République du Congo sur la base des PCIV adoptées en décembre 2006 a été élaborée en juillet 2007 par le CTP (Mbolo, 2007c). Cette mouture a été discutée, amendée et validée par l'ensemble des parties prenantes de l'AFD en République du Congo, lors d'un atelier national technique tenu du 10 au 12 juillet 2007 dans la Salle de Conférence du MEF. De même, suite aux recommandations du deuxième comité directeur ce document a été édité et la version imprimée est disponible. Le 3<sup>ème</sup> comité directeur lui a recommandé l'édition en version électronique et le CD Rom renfermant la version électronique de ce guide est aussi disponible.

#### **2.2.4 Activité 1.3.4 : Organisation des fonctions d'audit interne**

Les fonctions d'audit internes ont été organisées en décembre 2008, sur la base du guide d'application des PCIV et du manuel des procédures et dispositions d'audits internes édités, ainsi que du pool des auditeurs formés.

#### **2.2.5 Activité 1.3.5 : Mise à l'essai du Guide d'interprétation et d'application des C&I nationaux**

Le « guide d'interprétation et d'utilisation des PCIV » a été mis à l'essai dans l'UFA Kabo (CIB) et l'UFE Boubissi (Trabec) en décembre 2008.

### **2.3. Produit 1.4 : Ressources nationales en matière d'audit interne de l'aménagement forestier durable formées et opérationnelles.**

#### **2.3.1 Activité 1.4.1. : Identification des besoins de formation en auditeurs forestiers locaux et élaboration des modules de formation et mise en place de la formation.**

Les résultats de l'identification des besoins en formation (Mbolo et Kaya, 2007) sont résumés dans le tableau 5 ci-dessous.

*Tableau V. Besoins en formation dans les secteurs forestiers de la République du Congo. EF&AP : Entreprises forestières et Aires protégées ; AF : Administration forestière ; RF : Recherche forestière ; Aad : Autres administrations ; ONG : Organisations non gouvernementales et collectivités locales ; PP : Programmes et projets de gestion forestière et de conservation.*

Secteurs forestiers et Niveau-cible	Candidats à la formation						Total
	EF&AP	AF	RF	Aad.	ONG	PP	
Nord : Niveau UFA (P2, P3, et P4)	18	02	02	04	03	01	<b>30</b>
Centre : Niveau national (P1)	07	14	02	04	05	00	<b>32</b>
Sud : Niveaux national et UFA (P1, P2, P3, et P4)	16	05	03	04	03	00	<b>31</b>
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>21</b>	<b>07</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>01</b>	<b>93</b>

Un total de 92 candidats a été identifié pour être formé aux audits de gestion forestière (fig. 3).

De manière générale, 44% des candidats étaient pressentis pour les sociétés forestières et les aires protégées. Ces structures doivent aménager des unités de gestion que sont les UFA, les UFE et les aires protégées. Il était nécessaire, voire indispensable de former les gestionnaires de ces forêts que sont le personnel des cellules d'aménagement des UFA et UFE et les responsables de la gestion des aires protégées au suivi et à l'évaluation de la gestion forestière durable à travers des audits internes. C'est ce personnel qui met en œuvre, au quotidien, la gestion forestière durable.

Pour chaque secteur, le personnel de l'administration forestière centrale et décentralisée a aussi été identifié comme candidat à la formation (23%). L'administration forestière est la structure responsable de la gestion des forêts au niveau national. Ses cadres doivent maîtriser les nouveaux concepts et processus liés à la gestion forestière pour assurer l'efficacité de leur contrôle, suivi et évaluation.

La gestion forestière durable est un processus multi-acteurs, multidisciplinaire et multi-institutionnel, pour cela l'étude a relevé que au moins 13% des candidatures devaient provenir des autres administrations (agriculture, mines et hydrauliques, environnement et tourisme, douanes, éducation), 12% des ONG et collectivités locales, 8% de la Recherche forestière et le reste des programmes et projets de gestion forestière et/ou de conservation surtout basés dans le secteur nord.

Lors qu'on analyse les besoins en formation par structure d'appartenance dans chaque secteur, on note que les entreprises forestières et les aires protégées sont fortement représentés dans les secteurs Nord et Sud avec respectivement (60 et 52%). Ces données reflètent la réalité de la gestion forestière. Par contre l'administration forestière est beaucoup plus représentée dans le secteur Centre avec 44% des candidatures.

Dans le Secteur forestier nord 60% des candidats étaient pressentis pour les sociétés forestières et les aires protégées. Ce chiffre traduit le fait que ce secteur compte 22 UFA pour une superficie totale d'environ 8 356 919 ha (CNIAP, 2007).



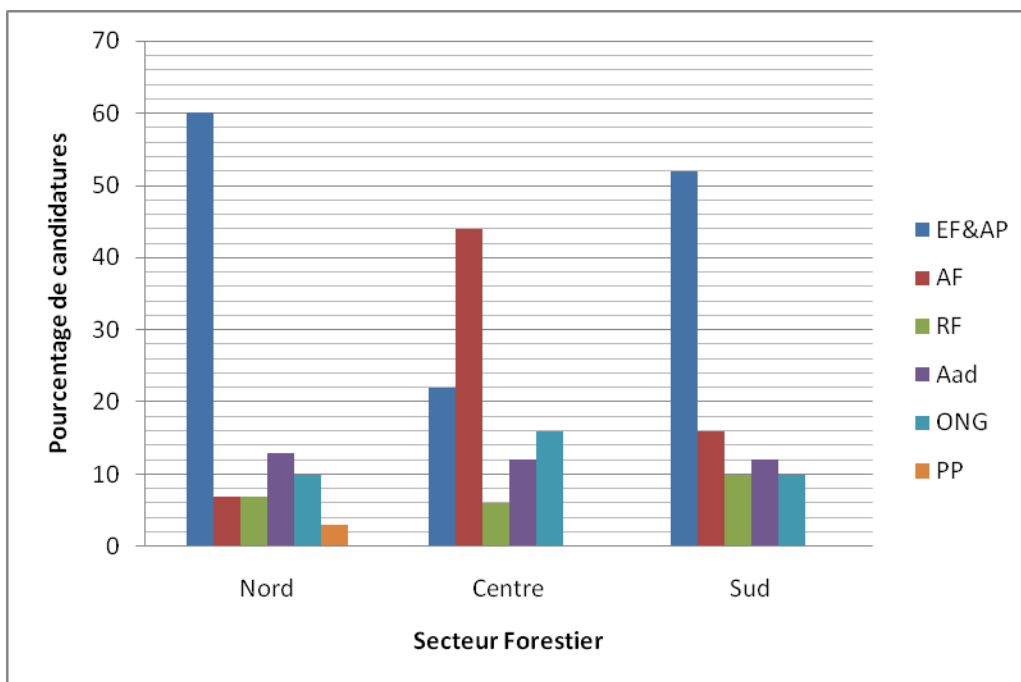
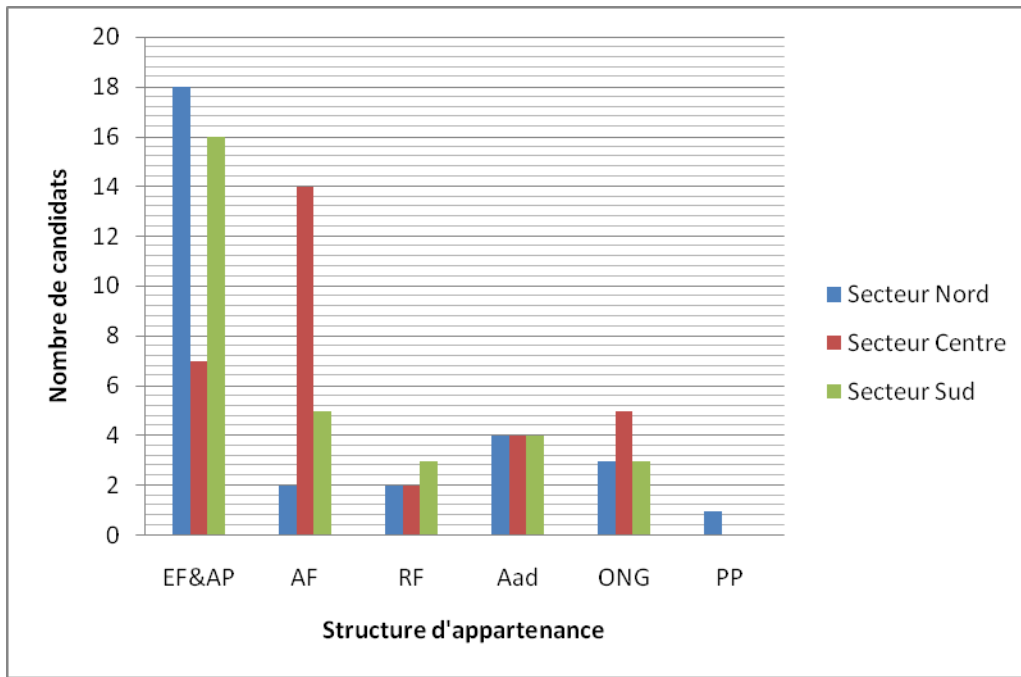


Fig. 3. Candidats à la formation en audits forestiers dans les secteurs forestiers Nord, Centre et Sud. EF&AP : Entreprises forestières et Aires protégées ; AF : Administration forestière ; RF : Recherche forestière ; Aad : Autres administrations ; ONG : Organisations non gouvernementales et collectivités locales ; PP : Programmes et projets.

### 2.3.2 Activité 1.4.2. : Préparation du matériel didactique

D'octobre 2007 à février 2008, du matériel didactique a été préparé. Il était constitué d'un programme de formation décliné en un objectif pédagogique, 3 objectifs d'enseignement et 5 Modules (Mbolo, 2008a).

## Objectif pédagogique du programme de formation

Former des experts nationaux aux audits internes de la gestion durable des forêts naturelles du Congo sur la base des PCIV .

### Objectifs d'enseignements (OE)

L'objectif pédagogique sus-cité se déclinait en 3 objectifs d'enseignement :

1. Fournir aux apprenants des informations générales sur les concepts de:
  - Gestion forestière durable ;
  - Certification ; et
  - Audit.
2. Former les apprenants à la conduite d'un audit interne de la gestion des forêts naturelles sur la base des PCIV.
3. Former les apprenants à l'élaboration du rapport annuel de l'OIBT sur les progrès du pays vers l'atteinte de l'Objectif 2000.

### Modules.

Le programme de formation élaboré était composé de 5 modules (tableau 6).

Tableau 6. Modules et séquences de formation du programme de formation pour les experts nationaux en audit interne de la gestion durable des forêts naturelles en République du Congo.

Modules	Séquences	Contenu (Savoir)	Objectifs d'apprentissage	
			Savoir-faire	Savoir-être
1. Les concepts	11. Gestion forestière durable (GFD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concept de développement durable</li> <li>• Définition de la GFD</li> <li>• Aspects pratiques d'une GFD</li> <li>• Evaluation de la GFD</li> </ul>	Actualisation les connaissances en GFD	Adoption des attitudes et habitudes pour la mise en œuvre effective de la GFD
	12. Certification : gestion forestière, traçabilité et légalité (processus Flegt et Afleg)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Définition de la certification</li> <li>2. Motivations de la certification dans le secteur forestier et quels en sont les objectifs</li> <li>3. Systèmes de certification</li> <li>4. Certificats de: gestion forestière, traçabilité, légalité (processus FLEGT et AFLEG)</li> </ol>	Acquisition des connaissances sur les différentes certifications en vigueur dans le secteur forestier et le processus de certification	Révision des attitudes vis-à-vis de la certification
2. L'audit	21. Introduction	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pourquoi l'audit?</li> <li>2. Qu'est-ce-qu'un audit?</li> <li>3. Différents types d'audits?</li> <li>4. objectifs d'un audit?</li> <li>5. Processus d'audit</li> <li>6. Avantages de l'audit</li> <li>7. Inconvénient de l'audit</li> </ol>	Acquisition des connaissances sur le pourquoi de l'audit, les différents types d'audit, les avantages d'un audit  Savoir différencier audit et contrôle forestier administratif	Révision des attitudes vis-à-vis de l'audit
	22. Planification	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Equipe d'audit</li> <li>2. Phase d'un audit</li> <li>3. Préparation de l'audit</li> </ol>	Savoir planifier un audit	Acquisition des aptitudes et attitudes pratiques pour conduire un audit

	23. Organisation	<ol style="list-style-type: none"> <li>Définition des rôles et responsabilités</li> <li>Programmation de l'audit</li> <li>Elaboration des listes de vérification</li> <li>Evaluation des résultats de l'audit: audit interne et audit de certification</li> <li>Restitution des résultats de l'audit: <ol style="list-style-type: none"> <li>Réunion de clôture</li> <li>Rapport d'audit</li> </ol> </li> </ol>	Acquisition des aptitudes et attitudes pratiques pour la collecte des informations lors d'un audit, l'analyse de l'information collectée et la rédaction d'un rapport d'audit	Acquisition des aptitudes et attitudes pratiques pour conduire un audit
3. Pratique de l'audit	31. Outils de l'auditeur : PCIV, manuel guide d'interprétation et d'application des PCIV	<ol style="list-style-type: none"> <li>Objectifs du guide</li> <li>Stratégie du guide</li> <li>Structure et contenu du guide</li> </ol>	Maîtrise de la structure et de l'utilisation du guide d'interprétation des PCIV représentant la norme, outil incontournable de l'auditeur	Adoption du manuel guide comme outil d'évaluation au quotidien de la GFD
	32. Forêt à auditer : présentation de l'UFA à auditer	Présentation de la forêt à auditer	Maîtrise de toutes les composantes de la gestion de la forêt sous audit	
	33. Interviews et consultation des parties prenantes	<ol style="list-style-type: none"> <li>Pourquoi consulter les parties prenantes</li> <li>Techniques d'interviews</li> </ol>	Acquisition les techniques d'interviews et de consultation des parties prenantes	Acquisitions des bonnes attitudes et habitudes pour obtenir l'information utile des parties prenantes
	34. Conduite de l'audit : audit interne et audit de certification sur la base des PCIV	<ol style="list-style-type: none"> <li>Préparation de l'audit</li> <li>Audit proprement dit</li> <li>Conduite de l'audit <ol style="list-style-type: none"> <li>Examen des documents</li> <li>Visite des sites</li> <li>Interviews des acteurs (incluant la consultation des parties prenantes)</li> </ol> </li> </ol>	Acquérir les aptitudes pour l'audit des documents, des sites	Adoption des attitudes pour l'audit des documents, des sites
4. Elaboration du rapport OIBT	41. Structure du rapport OIBT	<ol style="list-style-type: none"> <li>But des CI OIBT</li> <li>Niveaux d'application des CI OIBT</li> <li>Structure et contenu du rapport OIBT</li> </ol>	Maîtriser l'élaboration du rapport OIBT grâce aux audits internes sur la base des PCIV	S'habituer à la rédaction du rapport annuel de l'OIBT
	42. Elaboration du rapport	Elaboration du rapport OIBT sur la base des PCIV		
5. Evaluation	51. Evaluation des apprenants tout au long de la formation à travers des exercices	Evaluation du niveau de compréhension de chaque séquence par les apprenants	Acquisition des aptitudes pour former une équipe d'audit, élaborer une liste de vérification, préparer un rapport d'audit interne, d'audit de certification et OIBT	Acquisition des bonnes attitudes lors de l'interview des parties prenantes
	42. Evaluation du programme par les apprenants	Evaluation du contenu et de l'organisation de la formation	Savoir évaluer un programme de formation	Apprendre à participer et être critique

### 2.3.3 Activité 1.4.3. : Organisation des stages et ateliers de formation

Afin d'atteindre les 3 secteurs forestiers de la République du Congo, la formation a été organisée dans 3 centres comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chaque session de formation a été sanctionnée par la délivrance d'une attestation de participation à la formation à chaque participant (Annexe: Exemple d'attestation de participation délivrée lors des ateliers de formation).

### 2.3.4 Activité 1.4.4. : Organisation des formations complémentaires destinées aux auditeurs

La formation complémentaire a été organisée, dans le cadre de la mise en œuvre du projet PD 124/01 Rév.2 (M), dans un seul centre (centre de Brazzaville), réunissant quelques représentants des secteurs forestiers nord, centre et sud qui n'ont pas été atteints lors des trois sessions précédentes.

### 2.3.5 Activité 1.4.5. : Evaluation du programme de formation

#### 2.3.5.1 Participation

Tableau 7. Données sur la participation aux sessions de formation de Pokola, Brazzaville et Pointe Noire.

Centres de formation	EF&AP		AF		ONG		Aad		PP		RF		Total		
	At	Pr	At.	Pr	At.	Pr.	At.	Pr.	At.	Pr.	At.	Pr.	At.	Pr	%
Pokola	18	10	02	02	03	02	04	04	01	00	02	01	30	20	67
Brazzaville	07	01	14	14	05	02	04	02	00	00	02	02	32	21	66
Pointe Noire	16	03	05	07	03	03	04	04	00	00	03	02	31	16	52
Total	41	14	21	21	11	07	12	10	01	00	07	05	93	57	61

Le taux de participation a été en moyenne de 61% pour les 3 centres de formation avec respectivement 67% à Pokola, 66% à Brazzaville et 52% à Pointe Noire (fig. 4). Le taux de participation relativement bas à la session de Pointe Noire serait du, comme l'ont souligné les participants eux-mêmes aux lenteurs administratives dans l'acheminement du courrier (Mbolo, 2008c) et la désignation des participants. Ainsi, certains participants n'ont pas été informés à temps, ou lorsqu'ils l'ont été, c'était trop tard pour participer à l'atelier de formation.

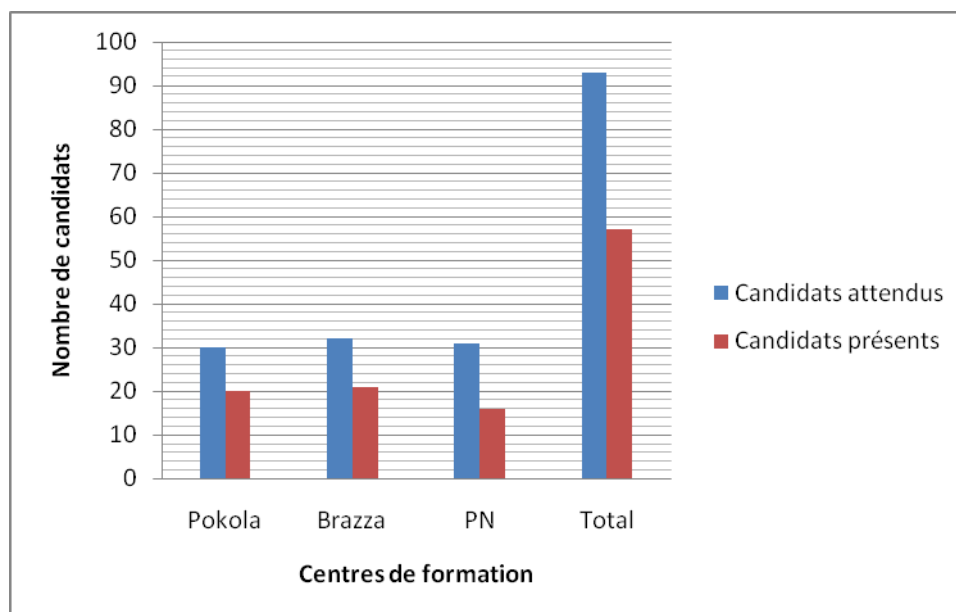


Fig. 4. Etat de la participation aux 03 sessions de formation. EF&AP : Entreprises forestières et Aires protégées ; AF : Administration forestière ; RF : Recherche forestière ; Aad : Autres administrations ; ONG : Organisations non gouvernementales et collectivités locales ; PP : Programmes et projets.

L'analyse de la participation par centre de formation montre qu'à Brazzaville, des 07 entreprises forestières et Aires protégées attendues, seules 02 (29%) ont répondu présents contre 71% d'absents (fig. 5). Ce faible taux de participation des entreprises forestières peut avoir plusieurs raisons :

- les entreprises forestières ont bien reçu les invitations mais n'ont pas trouvé d'intérêt à participer à la formation, dans ce cas, un accès devrait être mis sur la sensibilisation des ces entreprises lors des prochaines séances de formation ;
- à cause des lenteurs administratives signalées plus haut, les entreprises forestières n'ont pas reçu les invitations à temps, ou ne les ont pas du tout reçues, ou encore les ont reçues mais ont réagi avec retard. Si tel est le cas, la coordination du projet devra se charger de la distribution des invitations au lieu de les laisser suivre la voie hiérarchique.

L'administration et la recherche forestière ont connu un taux de participation de 100%. Ce fort taux de participation est du au fait que ces deux administrations sont centralisées à Brazzaville et participent et ont étroitement collaboré à la mise en œuvre du projet. Par contre, la participation des ONG/collectivités locales et des autres administrations a été mitigée 40 et 50% respectivement.

A la session de Pokola, 10 entreprises forestières et aires protégées sur les 18 attendues ont répondues présentes, soit un taux de participation de 56% environ (fig. 6). Ce taux reste insuffisant et des efforts devraient être faits pour que toutes les entreprises forestières soient formées aux audits internes. Ce sont elles qui doivent collecter les données nécessaires pour le suivi et l'évaluation de la gestion forestière au niveau des UFA, données qui contribueront à la rédaction du rapport OIBT. L'administration forestière et les autres administrations ont bien participé, tous les candidats attendus étaient présents. Deux ONG/collectivités locales sur trois étaient présents, un seul candidat de la Recherche forestière a répondu présent et le seul candidat pressenti pour les programmes et projets de conservation n'a pas rejoint la formation.

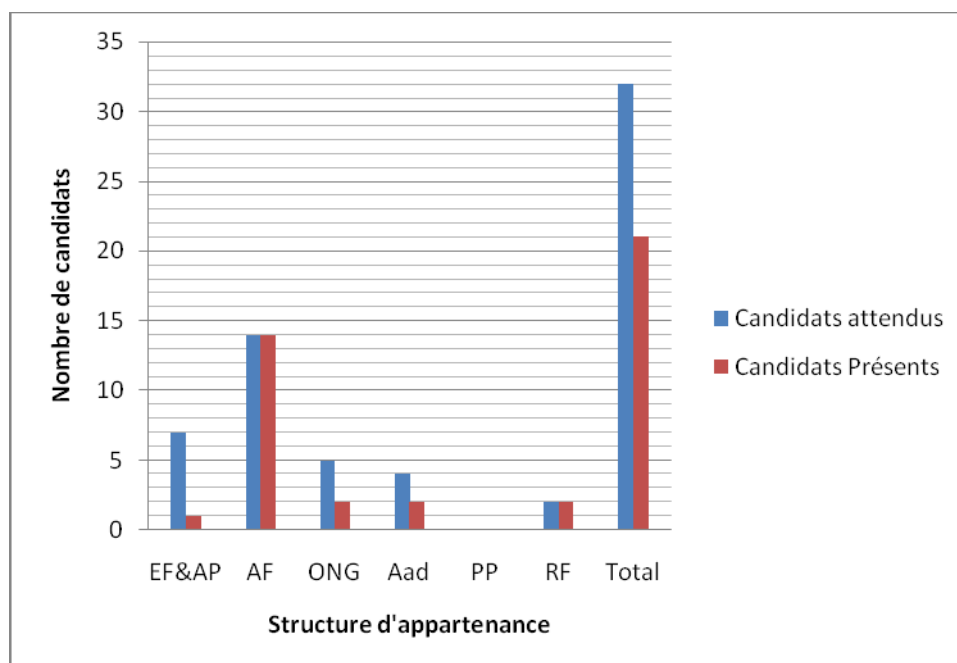


Fig. 5. Participation à la session de formation de Brazzaville. EF&AP : Entreprises forestières et Aires protégées ; AF : Administration forestière ; RF : Recherche forestière ; Aad : Autres administrations ; ONG : Organisations non gouvernementales et collectivités locales ; PP : Programmes et projets.

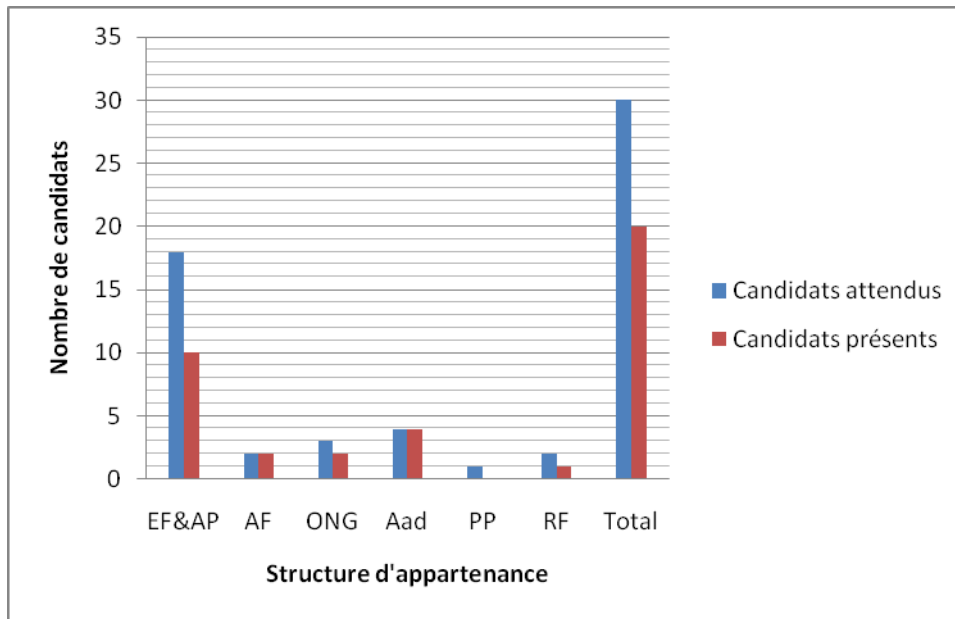


Fig. 6. Participation à la session de formation de Pokola. EF&AP : Entreprises forestières et Aires protégées ; AF : Administration forestière ; RF : Recherche forestière ; Aad : Autres administrations ; ONG : Organisations non gouvernementales et collectivités locales ; PP : Programmes et projets.

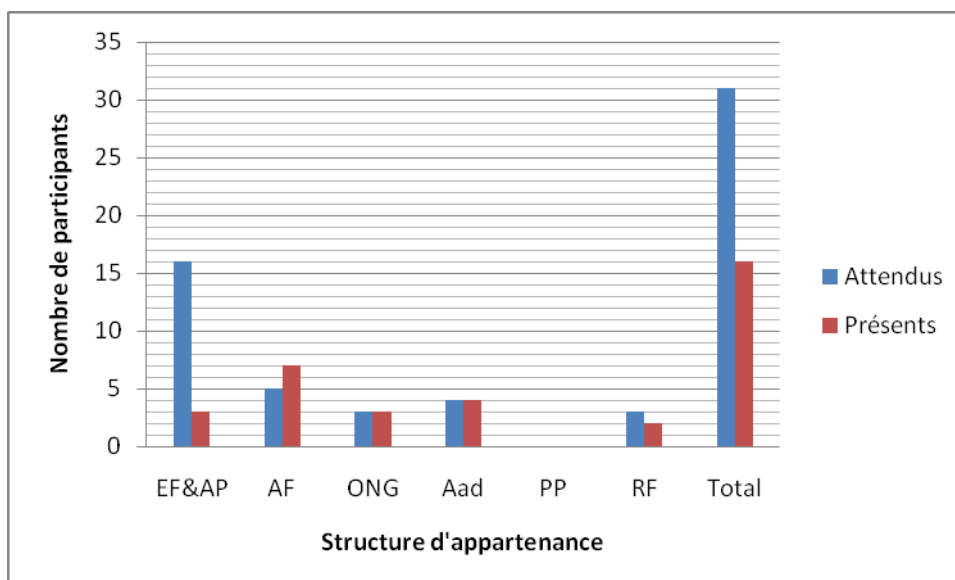


Fig. 7. Participation à la session de formation de Pointe Noire

Au niveau de Pointe Noire, le taux de participation des entreprises forestières et aires protégées étaient très faible, 03 candidats sur 16 ont répondu présents, soit un taux de participation de 19% (fig. 7). Ce faible taux de participation a plusieurs raisons :

- les entreprises forestières ont bien reçu les invitations mais n'ont pas trouvé d'intérêt à participer à la formation, dans ce cas, un accès devrait être mis sur la sensibilisation de ces entreprises lors des prochaines séances de formation ;
- à cause des lenteurs administratives signalées plus haut, les entreprises forestières n'ont pas reçu les invitations à temps ou ne les ont pas du tout reçues. Si tel est le cas, la coordination du projet devra se charger de la distribution des invitations au lieu de les laisser suivre la voie hiérarchique ;
- les entreprises dans le secteur Sud ne sont pas encore engagées dans l'aménagement à cause de la volonté politique d'une part et du vide juridique dans l'attribution des titres d'exploitation d'autre part. En fait, les entreprises du Sud sont celles qui ont le plus souffert des conséquences de la guerre. Pour leur permettre de combler le manque à gagner causé par la guerre, le gouvernement a concédé des UFE et non des UFA de ce

Secteur aux Nationaux et aux asiatiques. Ces entreprises qui n'ont pas signé des Conventions d'Aménagement et de Transformation (CAT) avec l'administration forestière ne sont donc pas obligé de faire de l'aménagement contrairement au secteur Nord où la majorité des titres d'exploitation sont des CAT.

L'administration forestière, les autres administrations, les ONG et la recherche forestières ont connu une bonne participation avec des taux de 140, 100, 100 et 73% respectivement.

En Résumé, l'administration forestière et les autres administrations ont connu les meilleurs taux de participation avec 100% et 90% respectivement. Le fort taux de participation des autres administrations est la preuve qu'en République du Congo, les parties prenantes commencent à comprendre que la gestion forestière durable est multidisciplinaire et multi-institutionnelle. La participation des ONG et de la Recherche forestière a aussi été bonne 70 et 71% respectivement. Par contre, le taux de participation le plus faible (34%) a été enregistré chez les entreprises forestières et les aires protégées (fig. 8).

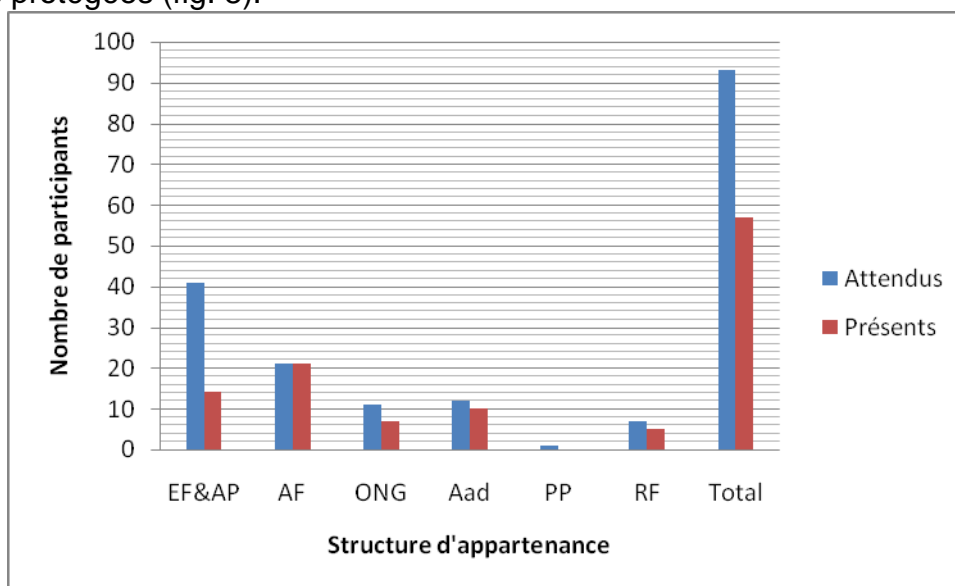


Fig.8. Etat de la participation des différents acteurs aux sessions de formation de Pokola, Brazzaville et Pointe Noire. Fig. 6. Participation à la session de formation de Pokola. EF&AP : Entreprises forestières et Aires protégées ; AF : Administration forestière ; RF : Recherche forestière ; Aad : Autres administrations ; ONG : Organisations non gouvernementales et collectivités locales ; PP : Programmes et projets.

### 2.3.5.2 Evaluation du programme

L'évaluation du programme par les apprenants a fait l'objet d'un rapport (Mbolo, 2008c). Les principaux résultats et recommandations de cette évaluation sont les suivantes.

**Matériel didactique** : les participants aux trois sessions de formation ont jugé le matériel didactique distribué bien (4/5). Toutefois certains des participants à la session de Pointe-Noire l'ont trouvé juste moyen (3-3,5/5) à cause de la qualité des photocopies.

**Exposés** : les différents exposés présentés par les formateurs et lors de la restitution des travaux en groupes ont été jugés bon par l'ensemble des participants aux trois sessions de formation (4/5).

**Discussion** : l'ensemble des participants aux trois sessions de formation a jugé les discussions qui suivaient chaque exposé ou la restitution des résultats des différents exercices bien (3,9/5).

**Travaux en groupes** : les travaux en groupes ont reçu la note de 4/5 par l'ensemble des participants aux trois sessions de formation. Trois aspects des travaux en groupes ont été évalués par les participants :

- le fait de travailler en groupes a été jugé bien avec les notes suivantes : 4,2/5 à Pokola, 3,8 à Pointe-Noire et 4,3/5 à Brazzaville ;

- la restitution des travaux en groupes et les commentaires qui s'en sont suivis ont aussi été jugés bien par l'ensemble des participants ainsi qu'il suit : 4,2/5 à Pokola, 4,2/5 à Brazza et 3,8 à Pointe Noire.

Utilité de la formation : la formation a été jugée très utile par l'ensemble des participants aux trois sessions de formation (4,3/5). L'exposé sur le concept d'audit a été jugé excellent par tous les participants aux trois sessions de formation (4,7/5). De manière générale, pour la majorité des participants, c'était la première fois qu'ils étaient en contact avec les concepts d'audit et de certification.

Modules de formation et méthodologie : tous les modules de formation élaborés ont été appréciés par l'ensemble des participants qui souhaitent approfondir les connaissances apprises.

Durée de la formation : le programme de formation a été conçu pour être dispensé pendant 6 jours. Il est indispensable que l'on respecte cette durée pour plus d'efficacité, ceci est d'autant plus vrai que la plupart des participants n'ont pas encore des connaissances de base pour les concepts développés. La plupart voyait le rapport OIBT et apprenait les notions d'audit et de certification pour la première fois.

Informations générales et invitations : les informations et les invitations ont suivi la voie hiérarchique. A cause des lenteurs administratives, certains n'ont pas été informés à temps, ou lorsqu'ils l'ont été, c'était trop tard pour participer.

Participation : les entreprises forestières n'ont pas participé à cette formation comme souhaité (34%). Il est indispensable que d'autres sessions de formation soient organisées pour mieux les atteindre, elles qui mettent la gestion forestière durable en œuvre au quotidien.

### **III. Recommandations**

Les recommandations sont surtout relatives à la formation et la sensibilisation:

- organiser d'autres sessions de formation en les élargissant à l'ensemble des parties prenantes à la gestion durable des forêts naturelles en République du Congo, avec toutefois un accent sur les entreprises forestières ;
- lors des sessions de formation futures, la présentation du matériel didactique doit être améliorée en insistant sur la qualité des photocopies et leur ordre de distribution ;
- en outre, Il faudrait accorder suffisamment de temps aux discussions pour permettre aux participants de mieux comprendre les concepts et de s'en approprier. Toutefois, le modérateur doit être rigoureux dans la gestion du temps ;
- mettre en œuvre le système d'audit interne et les dispositions organisationnelles et institutionnelles élaborées dans le cadre du présent projet ;
- organiser des campagnes de sensibilisation des différentes parties prenantes sur la gestion durable des forêts particulièrement sur la nécessité de l'utilisation des principes, critères, indicateurs et vérificateurs pour la gestion durable des forêts naturelles du Congo.

### **Conclusion**

Du point de vue technique, la mise en œuvre du projet a été menée de manière rigoureuse, grâce à une méthodologie bien conçue qui a permis d'atteindre les résultats attendus et les objectifs fixés. Grâce au projet, les experts nationaux recrutés ont acquis des connaissances techniques relatives à la conduite des tests de terrain des normes de gestion forestière, à l'élaboration d'un manuel d'audit et à la mise en place d'un système d'audit interne. Les participants aux ateliers de formation ont acquis des aptitudes techniques nécessaires pour la conduite d'un audit interne ou de certification, l'élaboration d'un programme de formation par objectifs, l'élaboration d'une grille d'évaluation d'un programme de formation. Quant à la



coordination du projet, elle a amélioré ses aptitudes techniques à organiser différents ateliers impliquant différentes parties prenantes.

## Annexes

### Annexe 1 : Pool d'experts nationaux formés en matière d'audits forestiers internes

N°	Noms et Prénoms des experts	Société/Administration/Autre organisme
<b>A. Centre de Pokola (25-28 février 2008) : Secteur forestier Nord</b>		
1	Madingou Edouard	Société forestière CIB
2	Tira Alfred Romain	Société forestière CIB
3	Mayinga Mercier Savarol	Société forestière CIB
4	Ngongo Jean Michel	Société forestière CIB
5	Embon Léon Pascal	Société forestière CIB
6	Obimbola Gildas	Société forestière CIB
7	Malima Albert	Société forestière IFO
8	Bikoumou Séraphin	Société forestière Thanry Congo
9	Ngassaki Antoine	Société forestière Mokabi
10	Angama Yves	Société forestière Sefyd
11	Dos Santos Domingo	Parc National Nouabalé Ndoki
12	Konda Désiré	Parc National Nouabalé Ndoki
13	Dengui Jean Claude	Projet « PROGEPP »
14	Nzié Raymond	Conseil départemental de la Sangha
15	Mansissé Lucien	Conseil départemental de la Likouala
16	Atsouaye Jean Samuel	Centre de recherche forestière de Ouessou
17	Mpoho Bruno Jean Serge	Direction départementale de l'économie forestière de la Sangha
18	Opika Emile	Direction départementale de l'économie forestière de la Likouala
19	Mikouo Jules	Direction départementale de l'environnement de la Sangha
20	Abiboua Jean Mathieu	Direction départementale de l'environnement de la Sangha
21	Molébanda Pierre Timothée	ONG « APEDS »
<b>B. Centre de Brazzaville (03-05 mars 2008) : Secteur forestier Centre</b>		
22	Kondy Joachim	Inspection générale de l'économie forestière
23	Opouya Joseph	Inspection générale de l'économie forestière
24	Mankita Jean Pierre	Inspection générale de l'économie forestière
25	Gouala Patrice	Direction générale de l'économie forestière
26	Bonazebi Pierre	Direction générale de l'économie forestière
27	Ngoma Jean Albert	Direction générale de l'économie forestière
28	Kama Pierre	Direction générale de l'économie forestière

29	Moumbouilou Joseph	Direction générale de l'économie forestière
30	Banzouzi Jean Claude	Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques
31	Kibokani Auguste	Direction départementale de l'économie forestière de Brazzaville
32	Kibongui Raphaël	Direction départementale de l'économie forestière du Pool
33	Nguimbi Marcel Eugène	Direction départementale de l'économie forestière de la Cuvette
34	Nsiété Jacques	Direction départementale de l'économie forestière de la Cuvette Ouest
35	Bello Kouanga Casimir	Direction départementale de l'économie forestière des Plateaux
36	Ngoma Bakana Glenne Antoine	Direction générale de l'Agriculture
37	Samba Pierre	Direction générale de l'environnement
38	Batalou Mbetani Alphonse	Délégation générale de la recherche scientifique et technique
39	Mbété Pierre	Institut de développement rural
40	Ekiama Pierre	Société d'études forestières « SETRAF »
41	Mouéné Aimé	Parc national d'Odzala-kokoua
42	Louméto Joël	ONG « RIAT-Congo »
43	Mackita Jean Rufins	ONG "CONADEC"
44	Dolama Virginie Euphrasie	FSC-Congo
45	Nkounkou Fidèle	CEFDHAC-Congo

**C. Centre de Pointe-Noire (25-28 mars 2008) : Secteur forestier Sud**

46	Koussoukama Loubayi	Société forestière Asia Congo Industries
47	Moukimou Françoise	Société forestière CIBT-QUATOR
48	Zombéli Nicolas	Direction départementale de l'environnement du Kouilou
49	Mpélé Gabriel	ONG "DECOFOR"
50	Moussounda Noël	Direction départementale de l'économie forestière de Pointe-Noire
51	Tsakala Roger	Direction départementale de l'Agriculture et de l'élevage du Kouilou
52	Bonassidi Grégoire	Parc national Conkouati-douli
53	Mampouya Marcel	Direction départementale de l'économie forestière de Pointe-Noire
54	Dimbou Tela Péguy Joseph	Direction départementale de l'économie forestière du Niari
55	Osséré Nyanga Irène Judith	Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation
56	Sita Dieudonné	Direction départementale de l'économie forestière du Kouilou
57	Ibara Gloria	Direction départementale de l'économie forestière du Kouilou
58	Biassadila Paul	Direction départementale de l'économie forestière de la Lékoumou
59	Opagna Ngouembé Maximin Richard	Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation

60	Bassiloua Jean Bruno	Centre de recherche forestière du Littoral
<b>D. Centre complémentaire de Brazzaville (24-28 novembre 2008) : 3 secteurs forestiers nord, centre et sud réunis</b>		
61	Loutina Gervais	Société forestière Nouvelle TRABEC
62	Ekou-Daké Patrice	Société forestière Likouala Timber
63	Moukilou Georges	Société forestière Taman Industrie
64	Itsoua Madzou Gervais	ONG "CEDEV"
65	Akano Kabia Gervais F.	ONG "INFS"
66	Bozongo Jean Claude	Université Marien Ngouabi
67	Okemba David	Direction générale de l'environnement
68	Ahourouga Thomas	Direction générale de l'économie forestière
69	Ntiakoulou Théophile	Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques
70	Mankéri Ndolo Nadine	Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques
71	Goya Guy Ludovic	Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques
72	Miawé Apollinaire	Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques
73	Miékoutima Jacques	Centre de recherche végétale
74	Mbemba Alexis	Direction générale de l'environnement
75	Moukoko Milébé	Direction générale de l'environnement
76	Locko Pascal	Direction départementale de l'environnement de la Sangha
77	Moukouri Jean Pierre	Direction départementale de l'environnement de la Lékoumou
78	Pambou Tchiloemba M.	Direction générale de l'environnement
79	Mouyangou Cyprien F.	Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques
80	Makanga Simon	Direction générale de l'économie forestière
81	Kibamba Mbioko	Service national de reboisement
82	Ebina Paulette	Direction générale de l'économie forestière
83	Ondzomba Ludovic	Direction générale de l'économie forestière
84	Ossebi Mbila Samuel	Direction générale de l'économie forestière





# ATTTESTATION DE PARTICIPATION



«Dévelop

Docteur Marie MUYILIC, Conseiller Technique Inconnu du projet OIR/HD 2

des Critères et Indicateurs nationaux pour l'aménagement durable des forêts du Congo à base des Critères et Indicateurs

de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux »,

Atteste que Mr (Mme) : *TIRA Alfred Romain*

Représentant : *Société forestière « CIB »*

A suivi la formation des auditeurs nationaux à l'utilisation du guide d'application des Principes, Critères, Indicateurs

et

Vérificateurs de la gestion durable des forêts naturelles du Congo, du 25 au 28 février 2008.

Fait à Pokola, le 28 février 2008









## Bibliographie

- Anonyme, *Rapport de l'atelier national de mise en place du GNT Congo*, Ministère de l'Economie forestière, 2004.
- GNT-Congo, *Principes Critères et Indicateurs nationaux de gestion durable des forêts naturelles du Congo (1<sup>ère</sup> mouture en vue des tests de terrain)*, Ministère de l'Economie Forestière, 2005.
- Mbolo Marie, *Etude des besoins en formation dans le domaine de l'aménagement forestier en Afrique centrale*, PD 189/03 Rev.1(I), Rapport technique N°1, ITTO-RIFFEAC-UICN-CEFDAC-IPFE, 2005a.
- Mbolo Marie, *Programme de formation de référence en aménagement forestier pour Afrique centrale*, PD 189/03 Rev.1(I), Rapport technique N°2, ITTO-RIFFEAC-UICN-CEFDAC-IPFE, 2005b.
- Mbolo Marie, *Méthodes et outils pédagogiques, suivi et évaluation des programmes de formation en aménagement forestier durable en Afrique centrale*, PD 189/03 Rev.1(I), Rapport technique N°3, ITTO-RIFFEAC-UICN-CEFDAC-IPFE, 2005c.
- Mbolo Marie, *Rapport des Tests de Terrain des Principes, Critères, Indicateurs et Vérificateurs du GNT-Congo*, Rapport Projet PD 272/04 Rev. [1].2.F., DGEF-MEF, République du Congo, 2006.
- Mbolo Marie, *Rapport Atelier de validation des Principes, Critères, Indicateurs et Vérificateurs du GNT-Congo*, 19 – 21 décembre 2006, Rapport Projet PD 272/04 Rev. [1].2.F., DGEF-MEF, République du Congo, 2007a.
- Mbolo Marie, *Draft Manuel Guide d'application et d'utilisation des Principes, Critères, Indicateurs et Vérificateurs (PCIV) de gestion durable des forêts naturelles de la République du Congo*, Rapport Projet PD 272/04 Rev. [1].2.F., DGEF-MEF, 2007b.
- Mbolo Marie, *Rapport Atelier Technique de discussion et d'amendement du guide d'application des PCIV et des procédures et dispositions institutionnelles et organisationnelles du système national d'audit interne sur la base des PCIV*, (10-12 juillet 2007), Rapport Projet PD 272/04 Rev. [1].2.F., DGEF-MEF, République du Congo, 2007c.
- Mbolo Marie et Gilbert Kaya, *Rapport identification des besoins en formation en audit de la gestion durable des forêts naturelles du Congo sur la base des PCIV*, Rapport Projet PD 272/04 Rev. [1].2.F., DGEF-MEF, République du Congo, 2007.
- Mbolo Marie, *Programme de Formation des auditeurs nationaux aux audits internes de la gestion durable des forêts naturelles sur la base des PCIV*, Rapport Projet PD 272/04 Rev. [1].2.F., DGEF-MEF, République du Congo, 2008a
- Mbolo Marie, *Rapport des ateliers de formation des auditeurs nationaux à l'utilisation du guide d'interprétation et d'application des PCIV de gestion durable des forêts naturelles de la République du Congo (Pokola, du 25-28 février; Brazzaville, 03-05 mars; Pointe-Noire, 25-28 mars 2008)*, Rapport Projet PD 272/04 Rev. [1].2.F., DGEF-MEF, République du Congo, 2008b.
- Mbolo Marie, *Rapport Evaluation des ateliers de formation des auditeurs nationaux à l'utilisation du guide d'interprétation et d'application des PCIV de gestion durable des forêts naturelles de la République du Congo*, Rapport Projet PD 272/04 Rev. [1].2.F., DGEF-MEF, République du Congo, 2008c.
- Pr. Nzala Donatien et Dr. Ngoya-Kessy AM, *Rapport de formation en matière de mise en œuvre des PCIV et audits de l'aménagement durable des forêts du Congo (Brazzaville, du 24 au 28 novembre 2008)*, Rapport Projet PD 124/01 Rév.2 (M), République du Congo, 2008
- Nsenkyiere E.O. et Markku Simula, *Etude comparée des systèmes d'audit de l'aménagement forestier durable*, Organisation Internationale des Bois Tropicaux, 2000.
- Directives de l'OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles*, Organisation Internationale des Bois Tropicaux, Série technique OIBT n° 5, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai Nishi-ku, Yokohama 220-0012, Japan, 1992
- Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles*, Organisation Internationale des Bois Tropicaux, Série OIBT: Politique forestière N°7, 1998
- OIBT à l'œuvre : aménagement durable des forêts/Critères et Indicateurs, Organisation Internationale des Bois Tropicaux, <http://www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pagelId=20023>, *Manuel d'audit pour la mise en œuvre des Principes, Critères et Indicateurs OAB-OIBT de gestion durable des forêts tropicales naturelle d'Afrique Niveau Unité Forestière d'Aménagement.*

Projet Promotion de l'Aménagement durable des forêts africaines, PD 124/01 Rev.2 (M),  
Organisation Africaine du Bois /Organisation Internationale des Bois Tropicaux, 2005  
Zumatwo S. J.B., *Manuel de formation des formateurs*. IPD. AC. Douala Cameroun. 1999.  
*Rapport d'activité semestriel n°1 (février 2006 à juillet 2006)*, DGEF-MEF, août 2006  
*Rapport d'activité semestriel n°2 (août 2006 à janvier 2007)*, DGEF-MEF, février 2007  
*Rapport d'activité semestriel n°3 (février 2007 à juillet 2007)*, DGEF-MEF, août 2007  
*Rapport d'activité semestriel n°4 (août 2007 à février 2008)*, DGEF-MEF, mars 2008  
*Rapport d'activité semestriel n°5 (février 2008 à août 2008)*, DGEF-MEF, février 2008